elles ont disparu pour céder la place à d'autres; mais la mémoire du saint missionnaire est toujours restée là, impérissable comme les rochers qui forment la pieuse caverne. Non, non, la mémoire du juste ne périra jamais. Oui, il était juste, celui dont la mémoire, après de si nombreuses années, est encore si vivante à la grotte de Mervent, à l'ermitage de Saint-Eloi, à la solitude de Saint-Lazare, dans les landes de Pontchâteau, dans la vallée de Saint-Laurent-sur-Sèvre et dans toutes les' contrées voisines. Oui, c'était un Saint : les peuples n'ont pas cessé de le redire, en attendant que l'Eglise l'eût déclaré à son tour.

comme le speciacle de cella lonle, entourant passes in cell l'acquel champelity sur lequel se celèbrale l'acquel d'acquel controlle, primi acce levrent, ou chambell à pieues voix el a pleine cours les bonances de l'iou qui fait les saints, et cellos de l'amusicales Vierge Marie que diant les controlles de l'amusicales Vierge Marie que diant l'est pendant l'és années qu'il avait passess son els l'errà l'accent les années qu'il avait passess son els l'errà l'accent les années qu'il avait passess son els l'errà l'accent les courses d'acquelles l'accent l'acc

# niog samva a es CHAPITRE VII. Il kan es volquis de secondo el elimente de se es es es es el es e

layer indicated at the second of the second of the second

LE BIENHEUREUX LOUIS DE MONTFORT FONDATEUR D'UNE SO-CIÉTÉ DE FRÈRES POUR L'INSTRUCTION DE LA JEUNESSE. — ETABLISSEMENT DES ECOLES CHARITABLES A LA ROCHELLE. — LES DEUX PREMIÈRES FILLES DE LA SAGESSE VIENNENT DANS CETTE VILLE POUR DIRIGER LES ÉCOLES DE FILLES.

Le Bienheureux de Montfort, comme nous l'avons dit ailleurs, ne travaillait pas seulement pour le temps où il vivait, il songeait encore à l'avenir; et personne ne fut plus ardent que lui pour établir des œuvres durables. C'était pour conserver le bien déjà fait, et pour le développer toujours davantage dans la suite, qu'au sein des villes et des campagnes qu'il évangélisait, il avait coutume d'établir la pratique du saint Rosaire et de fonder des Confréries ou Associations de Vierges, de Pénitents, de Soldats de Saint-Michel, d'Amis de la Croix, de Filles de la Croix. Mais on peut assurer que rien ne le préoccupait autant que l'œuvre des missions, l'éducation des enfants et le soin des malades. C'est dans l'intérêt de ces œuvres si belles et si importantes, auxquelles il avait donné son cœur et consacré sa vie, qu'il songea à instituer trois Congrégations qui devaient composer sa famille religieuse: la Compagnie de Marie, la Congrégation de la Sagesse et celle des Frères du Saint-Esprit. most omnile amente alores a linead och oggan

Les prêtres missionnaires de la Compagnie de Marie devaient s'occuper entièrement et uniquement de l'œuvre admirable des missions; les Filles de la Sagesse étaient établies pour se livrer à l'instruction des jeunes filles et au soin des malades; les Frères du Saint-Esprit devaient être consacrés à l'instruction de l'enfance et employés aux travaux manuels. Nous n'avons point ici à parler de la Compagnie de Marie ni de la Congrégation de la Sagesse; il ne sera question que des Frères du Saint-Esprit.

Montfort savait aussi bien que nous que les deux œuvres pour lesquelles il instituait les Frères du Saint-Esprit n'avaient pas la même importance. On ne peut comparer le soin des choses purement matérielles à l'éducation de l'enfance. Aussi, dans la pensée du saint Fondateur, les Frères qu'il laissait après lui devaient par-dessus tout se livrer à l'instruction de la jeunesse. Lui-même il avait reçu cette mission du Pape Clément XI. Après l'avoir remplie avec tout le zèle imaginable, il ne pouvait manquer de léguer à ses enfants spirituels le soin de continuer cette œuvre si utile. Il ne devait pas laisser dans ses institutions une lacune assurément bien regrettable. En chargeant ses religieuses de l'instruction des petites filles, pouvait-il oublier les petits garçons des villes et des campagnes qui avaient si grand besoin d'être instruits, et dont, toute sa vie, il s'était occupé avec tant d'assiduité, avec tant d'amour? Non, il ne le pouvait pas.

L'histoire nous dit son affection paternelle pour l'enfance et le soin qu'il mettait à fonder 'partout des écoles chrétiennes. Ecoutons M. Picot de Clorivière, qui a pu converser avec ceux que Montfort avait instruits. « Plein de l'esprit de son divin Maître, dit-il, il avait toujours aimé tendrement les petits enfants, et soit à la ville, soit à la campagne, il se plaisait à se voir entouré d'une troupe d'enfants, à qui il apprenait les éléments de la doctrine chrétienne; et, partout où il faisait la mission, un de ses principaux soins était de pourvoir les paroisses de bons maîtres et de bonnes maîtresses d'écoles, disant que les écoles étaient les pépinières de l'Eglise, que c'était là que les enfants, comme de tendres arbrisseaux, ayant été taillés et cultivés avec soin, devenaient dans la suite propres à porter de bons fruits, et que, faute de cette première culture, ils demeuraient toujours stériles et infructueux. »

Ecoutons maintenant ce que raconte M. Grandet, qui vivait du temps du Serviteur de Dieu, et qui a songé à écrire son histoire, aussitôt qu'il eut achevé sa sainte et glorieuse carrière. « La première occupation de M. Grignon de Montfort était d'établir, dans le cours de ses missions, des écoles chrétiennes pour les garçons et pour les filles, et il voulait que les maîtres d'écoles fussent habillés de noir, au moins en soutanelles, pour leur faire porter plus de respect, et les maîtresses vêtues d'une grande coiffe (cape) qui les prît depuis la tête jusqu'aux pieds. »

M. Grandet ajoute : « Sa méthode pour enseigner les enfants était de les faire ranger sur neuf bancs, qui étaient en amphithéâtre, les uns au-dessus des autres, afin qu'ils ne pussent pas causer ni badiner sans que le maître s'en aperçût ; et il donnait à tous ces bancs les noms des neuf chœurs des anges ; le plus haut était celui des Séraphins, le second celui des Chérubins ; ainsi de suite.

« Tous ceux d'un même banc avaient le même livre et disaient la même leçon tous à la fois, parce que le premier était obligé de reprendre le second, quand il manquait ; et le second, le troisième ; ainsi de suite. Par cette méthode, souvent un maître avait 150 écoliers dont il n'était pas plus embarrassé que s'il n'en avait eu qu'une douzaine.

« Le maître les menait à la Messe, en chantant des cantiques. Un des écoliers entonnait le premier verset, les autres suivaient. Il faisait nommer plusieurs inspecteurs qui marquaient les bons ou mauvais points de chacun, et ils les conduisaient tous dans les maisons de leurs parents. Tous ensemble disaient le chapelet de cinq dizaines, tous les jours, en l'honneur de la Sainte Vierge, après la classe. »

Voilà la méthode scolaire du Bienheureux de Montfort. Nous doutons qu'on en trouve une meilleure pour surveiller les enfants, les discipliner, les instruire sérieusement, les porter à la piété et à la vertu, en faire des enfants chrétiens et préparer en eux des hommes solidement attachés à leurs devoirs. Hélas! les législateurs de nos jours imposent aux enfants des écoles une tout autre méthode, parce qu'ils poursuivent un but bien différent. Nous verrons tout à l'heure le saint et habile instituteur de la jeunesse mettre sa méthode en pratique à La Rochelle, où il établit des écoles de garçons et de filles, dont il s'occupa avec un grand zèle et un talent remarquable. Cette même méthode était sans doute employée par tous les maîtres d'écoles qu'il établissait dans les paroisses où il avait donné la mission, et par les Frères qui lui étaient unis d'une manière plus particulière et qui faisaient aussi la classe, comme le dit expressément son premier historien.

M. Grandet dit, en effet, en parlant du Frère Mathurin: « Pendant tout le temps qu'il a vécu avec M. de Montfort, il a fait le catéchisme, l'école aux enfants, et chanté des cantiques, avec beaucoup de bénédictions. » L'historien ajoute que le Frère Mathurin avait beaucoup de talents pour s'acquitter de ses fonctions. Pendant les longues années que ce Frère a passées avec les successeurs du B. de Montfort, il remplissait sans doute les mêmes fonctions pour lesquelles il avait tant de talents.

Dans un autre endroit, le même historien dit encore que les Frères institués par Montfort étaient appliqués à faire le catéchisme et l'école.

Un article du testament du saint missionnaire prouve bien qu'il voulait faire de ses Frères des instituteurs de la jeunesse. Il y est parlé d'une petite maison située à Vouvant, donnée par une bonne femme à condition que, s'il n'y a pas moyen de bâtir, on y entretiendra les Frères de la Communauté du Saint-Esprit, pour faire l'école charitable. Dans ce même testament il est question de sept Frères, quatre qui ont fait leurs vœux de religion : les Frères Nicolas, Philippe, Louis et Gabriel; et trois qui n'ont encore pris aucun engagement : les Frères Mathurin, Jacques et Jean. En parlant de chacun de ces Frères, le saint Fondateur dit : « Le Frère Gabriel qui est avec moi » : c'est dire que les autres ne sont pas avec lui, occupés à la mission de Saint-Laurent, où il a écrit son testament, la veille de sa mort. Où sontils donc, sinon dans quelques paroisses à faire des œuvres de charité, surtout à faire le catéchisme et l'école ? On peut croire que quelques-uns d'entre eux sont restés à La Rochelle pour diriger l'école des garçons, tandis que les Sœurs de la Sagesse sont chargées de celle des filles. Ce qui fait supposer qu'il en est ainsi, c'est l'autorité absolue que Montfort exerce sur l'école et sur les maîtres. C'est lui qui donne le règlement des classes ; c'est lui qui nomme les maîtres ; il veut qu'ils soient revêtus de soutanes noires pour inspirer plus de respect, et il leur défend de recevoir aucune rétribution des familles. Il marque ce dernier point comme le plus important; il regardait sa violation comme une faute capitale, et la récidive devait faire exclure le maître coupable. Aurait-il pu agir ainsi avec des étrangers qui avaient besoin de songer à leur avenir ? Non, mais il pouvait imposer cette règle à ses enfants qui devaient s'accoutumer à ne compter, comme lui, que sur la divine Providence.

L'œuvre si belle et si importante du Bienheureux de Montfortn'a point disparu avec lui. Les Frères du Saint-Esprit se sont toujours maintenus dans leur vocation à côté des Pères de la Compagnie de Marie et des Filles de la Sagesse, comme nous le verrons plus tard.

Pendant ses prédications à La Rochelle, le saint missionnaire n'eut pas de peine à s'apercevoir que, dans cette ville, les enfants se trouvaient, sous le rapport de l'instruction, dans l'état le plus déplorable. Ils y étaient ou totalement abandonnés, ou confiés à des maîtres hérétiques, dont les doctrines étaient pour eux un poison plus funeste encore que l'ignorance. Bien qu'il prévît des difficultés sans nombre, il entreprit de remédier au mal, en fondant des écoles catholiques et charitables. Après y avoir bien pensé devant Dieu, il alla trouver Mgr de Champflour et lui exposa ses idées avec la plus grande simplicité. C'est pour la première fois qu'il lui parla de la Congrégation des Filles de la Sagesse, qu'il avait commencée à Poitiers. Il lui dit qu'il avait là deux religieuses qui pourraient se charger de l'instruction des jeunes filles, et qu'il espérait pouvoir trouver aussi des maîtres pour une école de garçons. Le pieux et docte prélat écouta l'homme de Dieu avec le plus grand intérêt, et prévoyant tout le bien que pouvait produire un tel projet, il l'engagea fortement à l'exécuter, le pressa surtout de perfectionner l'œuvre des Filles de la Sagesse, et le chargea de les inviter à venir prendre la direction de l'école des filles. Il ajouta qu'il pourvoirait lui-même aux frais nécessaires pour les deux écoles.

Dès ce moment, le Serviteur de Dieu n'hésita plus, et il se mit à l'œuvre avec la plus entière confiance. Il se hâta de faire part de son projet à la Sœur Marie-Louise de Jésus, en l'avertissant d'arranger toutes choses de manière à pouvoir quitter Poitiers dans six mois. Ceci se passait au commencement des vacances de 1714, au moment où il allait faire son voyage de Bretagne et de Normandie. A son retour, il mit la plus grande activité à préparer le matériel de l'établissement des écoles, et au mois de février 1715, il ne balança pas à interrompre le cours de ses missions pour revenir à La Rochelle presser encore cette grande affaire.

Les écoles de garçons furent ouvertes les premières. Il y mit trois maîtres, et un prêtre fut chargé de veiller sur la conduite des enfants, de leur dire la Messe et de les confesser tous les mois. Montfort régla dans le plus grand détail tout ce qui concernait les maîtres et les écoliers, et il le fit avec autant de talent et d'habileté que s'il avait été employé, toute sa vie, à l'instruction de la jeunesse. Il prescrivit rigoureusement l'ordre et le silence le plus exact. « Sans ces deux conditions, disaitil, l'école devient pour le maître et pour les élèves une occasion d'offenser Dieu par la perte du temps, l'indocilité etl'impatience. » Il déterminales exercices d'étude et de piété qu'on devait pratiquer, et la durée des exercices, les récompenses qu'on devait donner aux enfants, pour les encourager à bien faire, et les pénitences qu'il était à propos de leur faire subir, quand ils manqueraientà leur devoir. Conquestion selocal e

La classe avait un peu plus de longueur que de largeur, afin que le maître, dont la chaire occupait une extrémité, pût tout embrasser d'un coup d'œil. Vis-àvis de lui, au fond de la classe, était un banc plus élevé que les autres, que l'on appelait le banc des Séraphins. Il était destiné aux enfants qui avaient fait leur première Communion et étaient plus avancés que leurs condisciples. De chaque côté s'élevaient en amphithéâtre quatre bancs, auxquels étaient donnés les noms des huit autres chœurs des anges. M. Grandet nous a déjà dit

comment Montfort avait coutume d'organiser ses classes. Cette organisation dut être encore plus parfaite à La Rochelle qu'ailleurs, à cause de l'importance des écoles. D'après la méthode du Serviteur de Dieu, tous les enfants du même banc avaient le même livre et répétaient la même leçon, parce que le premier était obligé de reprendre le second; le second, le troisième, et ainsi de suite. On voit par là que cet enseignement mutuel qu'on nous donnait, au commencement de ce siècle, comme un grand progrès venu de l'étranger, était mis en pratique par le B. de Montfort, dès le commencement du siècle dernier.

Ce pieux et sage instituteur de l'enfance comprenait qu'une idée excellente peut devenir inutile, quand elle n'est pas appliquée par celui qui l'a conçue; aussi eutil soin de présider à l'exécution de ses règlements et au fonctionnement des classes. Pendant quelques semaines, il se rendait, tous les jours, aux petites écoles, pour former les élèves et les maîtres à sa méthode d'enseignement. Que l'on juge par là de l'importance qu'il attachait à cette œuvre, et du zèle qu'il devait mettre à se procurer des successeurs qui pourraient la continuer, lorsque lui-même se serait retiré de la lutte!

Le Bienheureux Serviteur de Dieu avait écrit à la Sœur Marie-Louise de Jésus pour lui dire de venir à La Rochelle avec la Sœur de la Conception, afin de prendre la direction d'une école de filles. Ce n'est pas sans de grandes difficultés qu'elles purent quitter l'hôpital de Poitiers. Les administrateurs, l'aumônier, les pauvres, la mère de Marie-Louise de Jésus surtout, et toutes les personnes qui s'intéressaient à l'hôpital, firent leurs efforts pour les empêcher d'exécuter leur projet. Ce fut en vain ; elles partirent et arrivèrent à La Rochelle au mois de mars 1715. Leur saint directeur était en mission à Taugon-la-Ronde. Elles se présentèrent à l'é-

vêque, qui les accueillit avec la plus grande bonté; mais rien n'était prêt pour les recevoir convenablement. Elles restèrent un mois chez une personne charitable qui leur avait donné l'hospitalité à leur arrivée; puis on loua pour elles une petite maison, où elles se mirent à faire l'école aux filles pauvres. Plusieurs fois elles avaient donné de leurs nouvelles à leur saint fondateur, qui leur envoya par un Frère les avis suivants, lesquels nous montrent que rien ne lui échappait de tout ce qui pouvait être utile ou nuisible à une œuvre:

# α Vive Jésus! vive sa Croix!

- « 1° Mes chères filles, je crois qu'en la place du pauvre pécheur qui vous écrit vous pouvez prendre pour votre directeur et confesseur M. le doyen des chanoines, pourvu que vous ne fassiez rien, et qu'il ne vous fasse rien faire contre vos règles et celles que je vous donnerai.
- « 2° Suivez, dès à présent, les petites règles que je vous ai envoyées, et communiez tous les jours, parce que toutes deux vous en avez un grand besoin, pourvu que vous ne tombiez en aucun péché véniel de propos délibéré.
- « 3° On m'a dit que vous couriez voir la ville ; je n'ai pu croire cette vaine curiosité dans les Filles de la Sagesse, qui doivent être à tout le monde un exemple de modestie, de recueillement et d'humilité.
- « 4° Nommez-vous la Communauté de la Sagesse pour l'instruction des enfants et pour le soin des pauvres.
- « 5° Je voudrais bien vous aller voir; mais je doute si je pourrai aller à La Rochelle aussitôt après la mission, parce que j'en ai une autre pour laquelle Monseigneur me presse.

« 6° Faites en union de la petite Geoffroy, si elle le veut, toutes vos règles de la journée pour le lever, le coucher, l'oraison et la récitation du saint Rosaire.

« « 7º Apprenez à bien écrire, et ce qui peut vous manquer; achetez pour cela quelques livres d'écriture moulée.

« 8º Envoyez-moi de vos nouvelles par le Frère Jean, si vous ne pouvez venir ici.

« 9º Dieu tout bon veut que Marie Trichet soit la Mère Supérieure, pendant trois ans au moins, mais qu'elle soit tout à fait ferme et charitable.

« 10° Il ne faut pas que Marie Roy aille dans la maison tout d'abord avec ses filles, qui ne sont point stylées au silence qu'il faut garder.

« 11º Dans le commencement, vous ne pouvez être trop fermes à garder le silence et à le faire garder à la Communauté et l'école ; car, si vous laissez causer sans permission, tout est perdu. »

Après la mission de Taugon-la-Ronde, le Bienheureux voulut faire à ses filles en Jésus-Christ une visite qui ne pouvait manquer de leur être grandement utile et agréable. Mais, avant de se rendre à La Rochelle, il leur fit dire de venir le trouver à une maison de campagne, appelée le Petit-Plessis, à peu de distance de la ville, où elles pourraient entendre la Messe. Avec quelle joie elles reçurent cette invitation paternelle! L'entrevue fut telle qu'elle devait être entre des âmes tout embrasées de la divine charité, et qui ne songeaient qu'à procurer la gloire de Dieu et le salut du prochain. Montfort, s'adressant à la Sœur Marie-Louise de Jésus : « C'est vous, ma fille, lui dit-il, que Dieu a choisie pour être à la tête de cette petite Communauté qui ne fait encore que de naître. Dans la lettre que je vous ai écrite, au commencement, je n'ai fait que vous signifier, en vous nommant la Mère Supérieure, que

c'est la volonté de Dieu qui l'a voulu ainsi. Il vous faut avoir beaucoup de fermeté; mais la douceur doit l'emporter sur tout le reste. Voyez, ma fille, voyez cette poule qui a sous ses ailes ses petits poussins; avec quelle attention elle en prend soin! avec quelle bonté elle les affectionne! Eh bien! c'est ainsi que vous devez faire et vous comporter avec toutes les filles dont vous allez désormais être la Mère. » Quel doux enseignement et quelle touchante comparaison! C'est bien un père qui parle, et il parle à une mère qui devait toujours se montrer remplie de la plus tendre affection envers tous les membres de sa chère famille. Tel a toujours été le langage, telle a toujours été la conduite des saints, auxquels Dieu a confié le soin et la direction de ces âmes privilégiées qui ont tout quitté pour lui.

Du Petit-Plessis Montfort conduisit les deux religieuses dans la solitude de Saint-Eloi qui n'était pas éloignée, et, chemin faisant, il leur parlait de Dieu d'une manière si touchante que leur âme semblait être tout en feu, comme il arriva aux disciples d'Emmaüs. Il rappela à la Sœur Maric-Louise de Jésus ce qu'il lui avait annoncé autrefois : « Vous souvenez-vous, ma fille, lui dit-il, qu'étant à Poitiers, lorsque je quittai l'hôpital, vous laissant entre les bras de la divine Providence, dans l'embarras du gouvernement de cette maison, seule, sans secours, sans appui, vous me témoignâtes votre peine, croyant voir écrouler par là tout l'établissement des Filles de la Sagesse? Je vous dis à cette occasion que, quand il n'y aurait des Filles de la Sagesse que dans dix années, la volonté de Dieu seraitaccomplie etses desseins effectués. Eh bien! comptez; vous voyez qu'il y a précisément dix ans que j'avançais cette parole » I sh roving sa xuoim lismia

La Sœur Marie-Louise n'avait point oublié cette prophétie. Dans cette circonstance, Montfort lui en fit une autre qui se vérifia également dans la suite. La Sœur lui parlait de tout ce qu'elle avait soussert depuis dix ans, dans cet hôpital, et elle ne lui cacha point le regret qu'elle avait eu d'en sortir. « Consolez-vous, ma fille, lui dit le Bienheureux, consolez-vous, tout n'est pas perdu, comme vous le croyez, pour l'hôpital de Poitiers. On vous y demandera; vous y retournerez et vous y demeurerez. » L'événement vint justifier encore ces paroles du Serviteur de Dieu.

Après avoir entendu les sages conseils et les tendres exhortations de leur Père, les deux Filles de la Sagesse, remplies d'une nouvelle ardeur pour leur sanctification et d'un nouveau zèle pour l'accomplissement de leurs emplois, rentrèrent dans la ville et retournèrent à leurs classes. Leur saint directeur les visitait de temps en temps, pour leur donner les avis dont elles pouvaient avoir besoin, et pour s'assurer aussi par lui-même qu'elles n'omettaient rien de ce qu'il leur avait prescrit, soit pour leur conduite particulière, soit pour la direction de leur école charitable. Il leur avait expressément recommandéentreautres choses de ne rien recevoir pour l'instruction des jeunes filles qui venaient à elles. Un jour, il usa d'un aimable stratagème pour savoir si elles étaient fidèles à cet article. Il leur envoya une jeune fille pour demander à être admise dans leurs classes, disant qu'elle ne voulait pas que leur peine fût infructueuse; qu'elle avait moyen de leur donner un honoraire convenable; qu'elle s'offrait bien volontiers à leur donner au moins ce que l'on donnait aux autres maîtresses de la vilte. La Sœur Marie-Louise rejeta cette proposition; la jeune fille insista, protestant qu'elle ne voulait venir à l'école qu'à cette condition et qu'elle aimait mieux se priver de l'instruction que d'être enseignée pour rien. La Fille de la Sagesse persiste dans son refus et finit par | dire à la jeune fille que, si

elle ne veut pas être au rang des autres, elle peut rester chez elle et garder son argent.

Quelques heures après, l'industrieux directeur alla saire visite à ses filles qui lui racontèrent ingénument ce qui leur était arrivé. « Dieu soit béni de votre sidélité! leur dit-il. C'est moi, mes chères filles, continua-t-il en souriant, qui vous ai envoyé cette nouvelle écolière. Elle a fort bien rempli sa commission. Oh ! que je suis satisfait de voir que vous êtes fidèles à observer les petits règlements que je vous ai donnés! Je vous dirai encore que, ce matin, ma joie a été sensible, lorsqu'en entrant en ville, j'ai entendu de petites tilles qui, interrogées par leurs compagnes où elles allaient, ont répondu : « Nous allons à l'école chez les Filles de la Sagesse. » De quelle consolation mon cœur a été pénétré, en entendant prononcer le beau nom que vous portez! Mais quelle gloire pour vous, si vous avez soin d'en remplir toute la signification! »

Les classes des Sœurs furent bientôt envahies par une foule de petites filles, qui montrèrent par leur docilité, par leur modestie, par leur bonne tenue, qu'il s'était opéréen elles un changement notable et consolant. Mariaga alian Aroy CHAPITRE VIII. Tuos de li-1-aug

rue je suis satisfait de voir que vous ètes fidèles DE NOUVELLES COMPAGNES SE JOIGNENT A LA SŒUR MARIE-LOUISE DE JÉSUS. - LE SAINT FONDATEUR LUI DONNE LA RÈGLE DES FILLES DE LA SAGESSE. - LA SŒUR DE LA CON-CEPTION A L'HÔPITAL SAINT-LOUIS. — LETTRE DU BIENHEU-REUX A SES RELIGIEUSES. - MISSION DE FONTENAY-LE-COMTE. - VOCATION DU P. MULOT. - MISISONS DE VOU-VANT, SAINT-POMPAIN ET VILLIERS-EN-PLAINE.

soin d'en rempir toute la signification ! a .... Les deux filles de Montfort s'attiraient l'estime de tous ceux qui se mettaient en rapport avec elles. Bientôt plusieurs jeunes filles témoignèrent le désir de se ranger sous leur conduite et d'embrasser le nouvel Institut. On voulut bien en recevoir deux qui paraissaient solidement vertueuses, et qui devinrent en effet de ferventes Filles de la Sagesse. Après une retraite de sept ou huit jours, le saint fondateur fit la cérémonie de leur profession, et bénit leur saint habit dans l'église des religieuses de la Providence, le 22 août 1715.

C'est dans ce temps que le B. Serviteur de Dieu mit la dernière main à sa Règle. Après en avoir donné lecture à la Sœur Marie-Louise de Jésus, et avoir profité de ses observations, il la transcrivit de nouveau et la lui présenta, en disant : « Recevez, ma fille, cette Règle ; observez-la et la faites observer à celles qui seront sous votre conduite. » La Sœur se jeta à genoux

et recut cette Règle comme le présent le plus précieux qu'on eût pu lui faire. Elle est en effet un chef-d'œuvre de piété et de sagesse. Monseigneur de Champflour lui donna aussitôt son approbation, comme l'ont fait, depuis, plusieurs grands évêques. Un homme très versé dans la science du gouvernement religieux, qui était alors recteur du collège de La Rochelle, ne put s'empêcher de dire, en la lisant : « Quiconque gardera cette Règle sera un ange. »

Les Sœurs de La Rochelle avaient l'avantage de posséder de temps en temps leur saint fondateur, dans l'intervalle de ses missions, comme nous l'avons déjà dit. Il les édifiait par sa présence et les encourageait par ses paroles. Un jour qu'il leur parlait de Dieu, comme de coutume, il s'arrêta tout à coup et demeura immobile, les veux fixés au ciel. Son visage leur parut tout brillant. Il continua à leur parler dans cette sorte d'extase, non plus comme un directeur ordinaire, mais comme un homme inspiré: « O mes filles, leur dit-il, que Dieu me fait connaître, à cet instant, de grandes choses! Je vois, mes chères filles, dans les secrets de Dieu, une pépinière de Filles de la Sagesse. »

A cette époque, on eut besoin de gouvernante à l'hôpital Saint-Louis de La Rochelle, et on demanda à Montfort l'une de ses religieuses, pour remplacer la supérieure qui était séculière. Il consentit à donner la Sœur de la Conception, qui avait tout ce qu'il fallait pour réussir dans un emploi très difficile ; car il y avait là de grands abus à faire disparaître. Mais celle-ci, trouvant partout des obstacles au bien, crut que sa présence dans l'hôpital était inutile. Elle écrivit à son Bienheureux Père pour lui faire connaître ses peines et lui demander la permission de renoncer à sa triste charge. Le saint fondateur, qui voulait apprendre à ses filles à ne pas quitter la croix, aussitôt qu'on la trouve

trop pesante, lui fit cette réponse pleine de douceur et de fermeté : la au John de la la constitut de Me no s

### Wive Jésus! vive sa Croix! ennis, plusieurs grand - coest in honore tres rerec

« Prenez garde, ma fille, au nom de Jésus, à votre vocation, et de quitter l'hôpital par l'effort de la tentation ; si vous le faites, je ne veux jamais vous voir. Si vous ne voulez pas aller à confesse au R. P. Le Tellier, je vous permets, pendant trois mois, d'aller à M. l'aumônier de l'hôpital. Soyez fidèle à la Règle générale et particulière que Jésus, votre cher Epoux, vous a donnée par mon organe. Prenez garde à vous, encore un coup, et ne suivez point votre sentiment propre. Je prie à genoux le bon Jésus de vous soutenir contre tout l'enfer qui craint la réforme de l'hôpital. Je suis, ma chère fille, tout à vous, tandis que vous serez obéissante. »

Malgré ces sages avis, la Sœur de la Conception ne put vaincre des difficultés toujours renaissantes, et son Bienheureux Père lui permit de retourner à sa Communauté. Après avoir passé quelques jours à La Rochelle, l'homme de Dieu quitta ses religieuses pour ne les plus revoir. Il continua cependant à les diriger par ses lettres. Voici celle qu'il leur écrivait, le 31 décembre de cette année: dedadionreplien kuitaveit lout on sall, lallet

## in a vali ana polici « Ce dernier de l'an 1715.

els abus & faire disparattee. Mais celle-ci, « Mes chères filles en Jésus-Christ, voilà un livre fait pour vous que je vous envoie. Lisez-le en public et en particulier ; je vous dis ce qu'il vous dit. Ne vous impatientez pas de mon absence ; ma présence et ma volonté toute diabolique, quelque bonne qu'elle paraisse, gâtent tout ; moins j'aurai de part à cet établissement,

mieux il reussira ; j'en suis certain. Cependant que chacune m'écrive, tous les mois, pour me marquer : 1° ses principales tentations éprouvées dans le mois ; 2º ses principales croix bien portées ; 3º ses principales victoires sur soi-même ; et qu'on m'instruise des principaux changements qui arriveront. Je vous porte partout dans mon cœur. Ouvrez, mes chères filles, ouvrez votre cœur à la Mère Supérieure, comme aussi à votre confesseur, si Dieu vous y donne attrait. Tout à toutes en Dieu seul. Je vous souhaite une année pleine de combats et de victoires, de croix, de pauvreté et de mépris. »

Quel souhait étrange, à la fin de cette lettre!

Le monde en sera scandalisé peut-être ; mais le monde était scandalisé aussi, quand Jésus-Christ disait : « Bienheureux les pauvres ; bienheureux ceux qui pleurent; bienheureux ceux qui souffrent persécution; bienheureux ceux quisont maudits du siècle! »

Le Serviteur de Dieu se rendit à Fontenay-le-Comte, pour commençer une mission, dans l'église de Saint-Jean, le 25 août, fête de saint Louis, patron du diocèse de La Rochelle, dont Fontenay faisait partie, à cette époque. L'église n'étant pas assez grande pour contenir la foule, il se vit obligé de prêcher successivement deux missions : la première pour les femmes ; la seconde pour les hommes. La première mission fut troublée par un événement tragique qui jeta la consternation dans toutes les âmes.

Il y avait alors à Fontenay des cavaliers, dont le commandant s'appelait M. du Ménis. Cet officier pria le missionnaire de vouloir bien permettre à ses soldats d'assister aux exercices qu'il faisait pour les femmes, alléguant pour raison qu'il croyait partir avant que la mission des hommes fût commencée. Montfort lui accorda volontiers cette grâce. Presque tous les cavaliers assistèrent effectivement à tous les exercices pendant près de quinze jours. Ils y furent assidus, le matin et le soir, avec une modestie exemplaire; malheureusement un événement des plus surprenants et des plus imprévus empêcha ces pauvres soldats de faire leur mission. C'est M. des Bastières, compagnon des travaux du saint missionnaire, qui va nous raconter ce triste événement qui se passa au moment où celui-ci allait donner un sermon aux femmes et-aux soldats, qui se tenaient tranquillement dans les places qui leur avaient été assignées.

« Vers les quatre heures du soir, étant dans la sacristie à confesser, j'entendis tout d'un coup un bruit terrible qui m'effraya. Je sors de la sacristie; j'entre dans l'église ; les femmes qui y étaient jetaient des cris à faire trembler. Je crus d'abord que quelque femme s'était trouvée mal, et qu'on la portait dehors; mais j'entendis, un peu après, la voix de M. de Montfort qui s'écriait de toutes ses forces: « Femmes, à moi! » et presque dans le même temps une autre qui dit : « Soldats, à moi! » Vous eussiez vu, dans ce moment, toutes ces femmes sortir de leurs places et courir au secours de M. de Montfort, poussant des cris ou plutôt des hurlements épouvantables; les soldats coururent aussi à la voix de leur capitaine qui les appelait. Je crus alors qu'on égorgeait M. de Montfort ; je fus tellement saisi d'effroi que j'étais plus mort que vif.

« Je rentrai dans la sacristie; deux soldats y vinrent aussi; je leur demandai ce qui se passait dans l'église; ils me dirent avec une voix tremblante qu'on allait faire main basse sur toutes les personnes qui s'y trouvaient et me prièrent de leur servir d'ami. Je leur demandai quel service je pouvais leur rendre dans une si funeste conjoncture: « C'est, me dirent-ils, de témoigner que nous n'avons nullement participé au meurtre qu'on va

faire. — Très volontiers, leur répondis-je; mais comment pourrons-nous nous-mêmes éviter la rage des meurtriers? — Notre capitaine, me dirent-ils, n'en veut qu'à M. de Montfort et aux femmes. » Ils fermèrent la porte de la sacristie et la barricadèrent le mieux qu'ils purent. Nous y restâmes enfermés pendant un petit quart d'heure; sitôt que nous n'entendîmes plus de bruit, nous entrâmes dans l'église, où régnait un profond silence. Je vis M. de Montfort en chaire; je m'approchai de lui le plus près que je pus; il avait un air riant, mais son visage était aussi pâle que celui d'un mort. Il prêcha néanmoins pendant près d'une heure, avec autant de présence d'esprit, de force et d'onction que s'il ne fût rien arrivé.

« Après le sermon et la bénédiction du Saint-Sacrement, M. de Montfort voulut sortir de l'église; mais toutes les femmes s'y opposèrent, criant à pleine tête que les soldats l'attendaient dans le cimetière pour le tuer; il sortit pourtant, mais avec bien de la peine, précédé, entouré et suivi d'une grande troupe de femmes.

a Effectivement, M. du Ménis et ses soldats l'attendaient au cimetière, ayant tous le sabre nu à la main. Il passa au milieu d'eux avec un courage intrépide; il en fut quitte pour quelques injures qu'on lui dit en passant. La troupe féminine le conduisit jusqu'à la maison de la Providence et resta longtemps à la porte, pour empêcher que les cavaliers n'y entrassent. Je restai plus d'un quart d'heure à l'église, après que M. de Montfort en fut sorti. On me fit accroire qu'on m'en voulait autant qu'à lui, et que si je sortais, on ne me ferait point quartier. Cela n'était pas vrai : je passai au milieu des soldats, non sans crainte, mais tremblant comme une feuille morte; on ne me dit pas un mot.

« Je ne fus pas plus tôt rendu à la maison de la Providence que je m'informai à plus de vingt personnes comment la querelle était arrivée, et de celui qui avait été le premier agresseur; presque toutes me répondirent différemment. Je m'adressai directement à M. de Montfort, après souper, dans le temps de la récréation; je le priai de me dire comment toutes ces choses s'étaient passées; il me raconta ce qui suit:

« J'allai, à mon ordinaire à l'église vers les quatre heures du soir, pour prêcher. En entrant, je vis un Monsieur, que je ne connaissais point, appuyé sur le bénitier, son chapeau sur la tête, qui prenait du tabac et qui riait, je ne sais avec qui, ni à quelle occasion; j'allai à lui et le priai de sortir de l'église, parce que je ne faisais point la mission pour les hommes, mais pour les femmes. Il me répondit fort brusquement qu'il ne sortirait pas et me demanda pour qui je le prenais; qu'il avait autant de droit que moi de rester dans l'église ; et qu'enfin il était aussi bien chrétien que moi. -Eh bien! lui dis-je, restez pour aujourd'hui; mais n'y retournez pas demain ; je ferai une mission particulière, après celle-ci, pour les hommes, à laquelle vous pourrez assister. — J'y retournerai malgré vous, me répliqua-t-il tout en colère; les églises ne sont pas faites pour les chiens, mais pour les chrétiens. J'ai droit d'y aller aussi bien que vous. - Au moins, Monsieur, lui dis-je, n'y commettez point d'immodestie. Il jura alors le saint nom de Dieu exécrablement, en me disant des injures atroces et en me menaçant de me passer son épée au travers du corps ; il mit en même temps plusieurs fois la main à la garde de son épée, sans la tirer tout à fait, Je me mis à genoux et baisai la terre, en demandant pardon à Dieu des blasphèmes horribles que cet impie venait de vomir contre lui. M'étant relevé, quelques femmes vinrent à moi, et poussèrent ce Monsieur, le voulant faire sortir de force. Il entra dans une furie diabolique, et se jeta sur moi comme un lion rugissant, me prit à la gorge et

me donna deux coups de poing sur l'estomac, avec tant de force et de violence que je pensai tomber à la renverse, évanoui. Dans ce moment, j'appelai les femmes à mon secours. Il me laissa, quand il vit qu'elles venaient avec bruit et précipitation. Il appela ses soldats qui vinrent à lui ; je ne sais point ce qu'il teur dit. Les femmes m'entourèrent et me serrèrent si fort que je pensai étouffer. Les soldats sortirent de l'église avec leur capitaine, j'en fis fermer les portes et commandai aux femmes de se mettre dans leurs places, et de garder le silence: ce qu'elles firent sur-le-champ. »

« Les cavaliers restèrent dans le cimetière pendant le sermon et la bénédiction; ils firent grand bruit durant tout ce temps-là. On ne cessa pas de sonner de la trompette, comme pour les appeler au combat. Il était plus de sept heures du soir, quand ils se retirèrent tout à

« M. du Ménis partit ce jour même pour l'Hermenault, où était alors Mgr l'évêque de La Rochelle; plusieurs soldats l'accompagnèrent. Je n'ai point su les plaintes qu'ils lui firent de M. de Montfort ; ils revinrent dès le lendemain. Ils ne furent pas plus tôt descendus de cheval qu'ils vinrent tout bottés à la maison, et demandèrent à parler à M. de Montfort. Nous étions à table; sitôt qu'il fut averti, il alla les trouver; je le suivis un peu et ne descendis pas tout à fait l'escalier. Je vis trois ou quatre messieurs avec le capitaine: ce fut lui qui présenta une lettre à M. de Montfort, lui disant qu'elle venait de la part de Monseigneur l'évêque. De tout le discours qu'ils eurent ensemble, je n'entendis que ces paroles : « Votre brutalité a pensé causer votre perte et celle de toutes les femmes qui étaient dans l'église. J'ai été sur le point de commander à mes cavaliers de vous tailler tous en pièces; au reste, cette vengeance ne m'aurait coûté que la vie. J'ai ordre de vous dire de la part de Monseigneur l'évêque de l'aller trouver incessamment. » M. de Montfort lui parla pendant près d'un demi-quart d'heure, mais si doucement et d'un ton si bas, que je ne pus presque rien entendre.

"

" Ce ne fut pourtant point M. de Montfort qui alla à l'Hermenault, mais M. le curé de Saint-Jean. M. de Montfort fut parfaitement justifié de toutes les faussetés et calomnies que ces messieurs avaient faites contre lui à Monseigneur l'évêque. Le champ de bataille lui resta, et il demeura victorieux dans ce combat. Ce qui lui causa une grande peine, ce fut de voir que le capitaine lui ôta un trompette qui servait à chanter des cantiques dans l'église, lequel, ayant passé dans une maison voisine, tandis que le peuple était occupé à chanter les louanges de Dieu, jouait des airs profanes, comme pour le braver. Ne pouvant supporter cette impiété, il s'en plaignit en public, mais il ne la fit pas cesser pour cela."

Voilà comment le démon avait réussi à jeter le trouble dans des âmes qui paraissaient bien disposées d'abord à profiter des grâces de salut qui leur étaient offertes.

La mission des hommes ne fut troublée par aucun incident. Néanmoins on empêcha Montfort de bâtir une petite chapelle, où il voulait placer un beau crucifix; mais on ne l'empêcha pas d'ériger une croix qui fut la cause d'une discussion regrettable entre le curé et un fabricien, lesquels n'étaient pas d'accord sur le choix de l'emplacement où on voulait la mettre. Montfort établit à Fontenay la Confrérie des Pénitents et celle des Vierges.

L'ami des pauvres ne pouvait oublier les membres souffrants de Jésus-Christ. Il les réunissait pour le catéchisme à Saint-Nicolas, et leur faisait ensuite distribuer par des personnes pieuses la nourriture et les autres chosesdontils pouvaient avoir besoin. Un changement extraordinaire s'opéra parmi ces pauvres. Au lieu des jurements et des paroles grossières qu'on les entendait prononcer, avant la mission, ils n'avaient plus à la bouche que des cantiques spirituels et des prières édifiantes. Ils firent eux-mêmes une quête pour se bâtir un oratoire sous les halles, où ils se rassemblaient tous les soirs pour y dire leur prière et y réciter le chapelet. De là, ils allaient souvent comme en procession à la croix que le saint missionnaire avait plantée.

A cette croix se rendait aussi, tous les dimanches, une foule de personnes qui y disaient le chapelet; plusieurs y allaient les pieds nus pour imiter les humiliations de Notre-Seigneur. Les enfants eux-mêmes ne restaient pas en arrière des autres; mais la croix de Montfort ne leur suffisait pas; ils plantaient çà et là des croix de bois, et y allaient en procession, chantant les cantiques qu'on leur avait appris. Ces processions, plus ou moins sérieuses, ne laissaient pas que d'édifier.

Le Bienheureux Serviteur de Dieu eut la consolation de faire rentrer dans le sein de l'Eglise catholique deux sœurs calvinistes. Il obtint aussi par ses prières la guérison d'une demoiselle nommée Gustan, fille du trésorier de l'église de Saint-Jean. Il ne fit que réciter sur elle un évangile, et à l'instant même elle fut délivrée d'une fièvre qui la tourmentait depuis plusieurs mois. A la procession générale, comme on hésitait à se mettre en marche, parce que le temps était très mauvais et qu'on était menacé de la pluie, il annonça qu'il n'y avait rien à craindre et que Dieu leur accorderait un temps favorable. La chose arriva comme il l'avait dit; le temps fut très beau et la procession très édifiante.

Tous ces événements extraordinaires, ces guérisons opérées, ces prédictions réalisées et ces conversions nombreuses augmentaient de plus en plus la vénéra-

tion du peuple pour l'homme de Dieu. Elle éclata dans un petit voyage qu'il fit alors à son ermitage de la forêt de Vouvant. Partout où il passait, les villageois quittaient leur travail et venaient se mettre à genoux sur le bord du chemin pour recevoir sa bénédiction. Il la leur donnait, au nom de son bon Maître, et leur faisait avec le pouce une croix sur le front. Quel hommage touchant et glorieux ces populations chrétiennes rendaient à ce prêtre si pauvre des biens de ce monde, mais si riche des biens de l'éternité! Le Serviteur de Dieu prit quelques jours de repos dans son ermitage, et revint à Fontenay y faire une retraite aux religieuses de Notre-Dame, qui désiraient comme les autres entendre sa parole toujours si édifiante. C'est pendant cette retraite qu'il gagna à sa Compagnie le Père Mulot, qui fut comme le second fondateur de ses congrégations, lesquelles ne faisaient que de naître, quand il quittait la terre pour le ciel: que have mol do ap soupilare es

M. René Mulotétait né à Fontenay-le-Comte, en 1683. La famille Mulot était originaire de Saint-Etienne-de-Brillouet, en Bas-Poitou. Au xviº siècle, elle faisait encore partie de l'humble classe des laboureurs, et n'entra dans les rangs de la bourgeoisie que vers les premières années du xvnº. M. Jacques Mulot, qui devint procureur au siège royal de Fontenay, épousa, au commencement de 1671, Charlotte Guitton, fille d'un bourgeois de Mortagne. Il en eut 9 enfants, dont Jean Mulot, qui devint prieur-curé de Saint-Pompain, fut le quatrième, et René, dont nous avons à parler, fut le huitième. Tous deux firent leurs premières études au collège des Jésuites de Fontenay et furent envoyés ensuite au séminaire de La Rochelle. René recut la tonsure le 30 mai 1704, et obtint presque immédiatement un petit bénéfice dans l'église de Saint-Grégoire d'Augé, près de Niort. Devenu prêtre, il se rendit, en qualité de vicaire, auprès de M. Jacques-Gabriel Collin, son parent, curé de Soullans, dans le diocèse de Luçon. Là, il eut souvent occasion d'entendre parler de Montfort. Malheureusement il se laissa prévenir contre le missionnaire par les calomnies que ses ennemis débitaient sur son compte; mais il revint bientôt de son erreur, et tout le bien qu'il en apprit du curé de la Garnache et de plusieurs autres personnes fit naître en lui un grand désir de le connaître et de l'entendre.

Ce jeune prêtre se vit forcé par des infirmités longues et habituelles d'aller prendre du repos chez son frère, curé-prieur de Saint-Pompain, alors du diocèse de La Rochelle, aussi bien que Fontenay. Il était là depuis quelque temps, lorsque son frère songea à faire donner une mission à sa paroisse par un religieux qu'il connaissait. Le vicaire de Soullans pressa vivement le curé de s'adresser de préférence à M. de Montfort, qui faisait un bien immense partout où il passait. Celui-ci y consentit et chargea son jeune frère d'aller lui-même prier le missionnaire de vouloir bien venir exercer son ministère à Saint-Pompain. Le jeune prêtre partit avec joie pour sa ville natale, et alla adresser sa demande au missionnaire chez les religieuses de Notre-Dame. Le Serviteur de Dieu s'excusa d'abord, et dit qu'ilne pourrait pas aller de sitôt à Saint-Pompain, à cause des autres engagements qu'il avait pris. Cependant, comme M. Mulot insistait, Montfort le regarda fixement et lui dit: « Promettez-vous de travailler avec moi le reste de vos jours et de venir faire votre coup d'essai à la mission que je vais donner à Vouvant? Si vous y consentez, je consens moi-même à aller à Saint-Pompain, et non autrement. » Le jeune prêtre répondit qu'il serait heureux de le suivre dans ses travaux apostoliques, mais que la faiblesse de sa santé rendait la chose impossible. « Il y a plusieurs années, dit-il, que je suis paralysé d'un côté, que j'ai une oppression de poitrine, et que j'endure des maux de tête qui m'empêchent de dormir les jours et les nuits. Que feriez-vous d'un pareil missionnaire? Je vous serais plus à charge qu'utile. » Le Bienheureux, pénétrant sans doute le fond de son cœur et les desseins que Dieu avait sur lui, se hâta de répondre : « N'importe! Monsieur, toutes vos infirmités ne m'empêchent point de vous dire, comme Notre-Seigneur à saint Matthieu : Suivez-moi. Sa volonté est que vous me suiviez. Tous vos maux s'évanouiront, dès que vous commencerez à travailler au salut des âmes. »

Ces paroles remplirent le jeune prêtre d'un courage et d'une confiance qui ne l'abandonnèrent jamais. Il se mit aussitôt à la suite de Thomme de Dieu et fit avec lui les missions de Vouvant, de Saint-Pompain, de Villiers-en-Plaine et de Saint-Laurent-sur-Sèvre. Placé à la tête de la famille religieuse de Montfort, il la gouverna avec la plus grande sagesse jusqu'à sa mort, en 1749. Il marcha constamment et d'un pas ferme sur les pas de son père et de son modèle. Sa santé s'étant rétablie, selon la promesse du Serviteur de Dieu, il se livra au ministère apostolique avec un zèle extraordinaire. Il n'a pas donné moins de 220 missions. Sa dernière fut celle de Questembert, au diocèse de Vannes, où il mourut, et où son tombeau est entouré de la vénération publique.

L'homme de Dieu ayant déterminé M. Mulot à le suivre, se rendit avec lui à Vouvant, afin d'y commencer une mission qui fut l'une des plus stériles qu'il ait faites. Cen'était pas un encouragement pour le nouveau missionnaire qu'il avait amené dans cette paroisse. Il y avait là des désordres publics qu'il était impossible de pallier ou de ménager. Après avoir employé inutilement la douceur et les paroles de persuasion, Montfort se vit forcé de tonner publiquement contre le désordre et de

faire briller aux yeux des coupables le glaive de la justice divine. Au lieu de convertir les pécheurs, son zèle ne fit que les aigrir, et pour prix de ses prédications, il recueil-lit une ample moisson de croix et d'épreuves. Toutefois il eut la consolation de conduire quelques âmes dans la voie du salut et de faire à l'église les réparations dont elle avait besoin.

Il parvint même à établir l'association des Vierges, comme on le voit par un long cantique que nous avons sous les yeux et qui est tout entier écrit de sa main. Ce cantique a été composé en l'honneur de Notre-Dame de Toute-Consolation. Il fait supposer qu'il existait à Vouvant une chapelle consacrée à la Sainte Vierge sous ce vocable, et que c'était dans cette chapelle que devaient se réunir les personnes faisant partie de la société qu'il avait fondée.

Au mois d'avril 1887, nous avons reçu de M. le curé de Vouvant la relation d'un fait intéressant que nous croyons devoir transmettre à nos lecteurs, pour leur édification. M. le curé de Vouvant s'exprimait ainsi: « J'ai recueilli ce fait de la bouche d'une vieille demoiselle du nom de Poëdavant, qui a laissé à Fontenay une certaine réputation de femme d'esprit. Elle mourut, il y a au moins quinze ans, à l'âge de quatre-vingt et quelques années. Elle-même avait recueilli autrefois cette légende d'un vieillard du pays qui était mort octogénaire. Voici le fait : « Un soir d'hiver, c'était au mois de décembre, le Père de Montfort arriva à Vouvant : il alla frapper à la porte d'une bonne vieille femme connue sous le nom de Mère Imbert. Il était pressé par la faim ; il demanda à son hôtesse de vouloir bien lui donner quelque chose à manger. Comme elle s'excusait, en disant qu'elle n'avait absolument rien à lui offrir : « Allez, lui dit l'homme de Dieu, allez dans votre jardin, vous y trouverez des cerises. » La bonne femme crut que le Père de

Montfort plaisantait; mais, comme il insistait, elle alla dans son jardin planté de cerisiers. Elle revint aussitôt toute joyeuse, en disant qu'elle avait vu un de ses cerisiers en fleurs. « Retournez encore, reprit le saint homme, et vous y verrez des cerises. » Sur sa parole, la mère Imbert retourna et vit en effet les cerises qui étaient mûres. Elle en cueillit et les apporta au Père de Montfort qui en fit son souper. Ayant voulu en cueillir d'autres, après le départ du saint missionnaire, elle revint au jardin; mais tout avait disparu, elle ne trouva ni fleurs ni fruits. »

M. le curé de Vouvant ajoute que son intention est de consacrer au Serviteur de Dieu la belle crypte de son église monumentale magnifiquement restaurée, et d'y placer une relique précieuse du Bienheureux, devant laquelle pourront prier, non seulement les habitants de sa paroisse, qui conservent toujours pour lui la plus profonde vénération, mais encore les nombreux pèlerins qui passent à Vouvant pour aller visiter la grotte de Mervent.

Après la mission de Vouvant, l'infatigable apôtre se rendit à Saint-Pompain, où il obtint le plus consolant succès. On peut dire que la parole de Dieu dans sa bouche produisit tout le bien qu'elle pouvait produire dans des cœurs bien préparés. La première chose d'éclat qu'elle opéra fut une réconciliation publique, que toute la paroisse souhaitait, mais qu'on ne croyait pas pouvoir espérer. Le seigneur du pays avait là un fermier général qui nourrissait une haine implacable contre le curé et une autre personne de Saint-Pompain. L'évêque de La Rochelle avait fait son possible pour amener une réconciliation; ses efforts avaient été impuissants. Le saint missionnaire fut plus heureux, grâce à l'intervention de la Sainte Vierge qu'il avait implorée, et la réconciliation du fermier général avec ceux dont il était l'ennemi fut publique et durable.

Le curé-prieur de Saint-Pompain avouait plus tard avec humilité que la grâce de la mission avait produit en lui des effets salutaires, et il reconnaissait que Dieu s'était servi de la voix du Frère Jacques, qui chantait les cantiques, pour opérer ce qu'il appelait sa conversion. Il était demeuré froid et insensible pendant les quinze premiers jours de la mission, lorsque tout à coup il entend, à l'issue d'un sermon sur le péché mortel, la voix pénétrante du Frère qui, du milieu de la foule, entonne le cantique : « J'ai perdu Dieu par mon péché ». Cette voix est pour son cœur comme un coup de marteau qui le brise. Bientôt le prêtre n'est plus maître de ses soupirs et de ses larmes, et l'exercice est à peine terminé, qu'il va se jeter aux pieds de Montfort, le suppliant d'entendre sa confession.

Pendant cette mission, le Bienheureux Serviteur de Dieu établit la Confrérie des Pénitents et l'association des Vierges ; il ne manqua pas non plus de planter une croix. Les Pénitents eurent le courage de marcher nupieds, pendant la procession, sur une neige très épaisse, et malgré la rigueur du froid. Les pieux exercices se terminèrent par une cérémonie qui servit en même temps d'ouverture à la mission de Villiers-en-Plaine. Afin de montrer tout le respect qu'on doit avoir pour la parole de Dieu, il fit placer sous le dais et porter processionnellement la sainte Bible, de l'église de Saint-Pompain à celle de Villiers, à la distance d'une lieue. La mission prêchée dans cette dernière paroisse eut tout le succès qu'on pouvait désirer. Le Bienheureux y donna, comme partout ailleurs, l'exemple des plus touchantes vertus. Sa patience et son humilité brillèrent surtout d'une ma-

L'élite de la société des environs se trouvait à cette cérémonie. Tandis que le saint missionnaire prêchait au pied de la croix, un monsieur et une dame interrom-

nière édifiante à la plantation de la croix.

pirent l'orateur pour le charger de grossières injures. Ils le traitèrent d'antechrist, de séducteur, d'hypocrite, débitant des fables au peuple pour amasser de l'argent. Au lieu de récriminer et d'imposer silence à ces insolents, l'homme de Dieu écoute leurs reproches, la tête nue, les mains jointes, les yeux baissés, et quand ils ont épuisé leurs sottes calomnies, il se met à genoux et leur demande pardon de les avoir scandalisés au point de leur faire commettre cette irrévérence sacrilège. N'est-ce pas là la conduite d'un saint? Un pareil acte d'humilité déconcerta tellement ces grossiers perturbateurs qu'ils se retirèrent sans mot dire. Au dîner qui suivit, l'humble et charitable prédicateur empêcha de rappeler l'injure qu'il avait reçue.

Pendant cette mission, les discours et les exemples du grand Serviteur de Dieu firent l'impression la splus salutaire sur une dame de qualité qui avait besoin de quitter la vie du monde pour une vie plus chrétienne. Elle s'appelait Mine d'Orion. Son mari était propriétaire du château de Villiers, mais il habitait celui d'Orion. Ayant su que Montfort allait donner une mission à Villiers, elle délibéra si elle y assisterait. Les bruits calomnieux ou ridicules qu'on faisait courir sur le compte du prédicateur l'avaient grandement prévenue contre lui. Cependant, dans la crainte de scandaliser le peuple par son absence et d'empêcher peut-être le succès de la mission, elle se détermina à y assister, bien décidée toutefois à se contenter de l'extérieur, et se promettant bien de rire aux dépens de ce prédicateur excentrique. Elle se rendit donc à Villiers avec M. d'Orion.

Elle assista régulièrement aux trois sermons de la journée, et elle fut bien surprise de n'y trouver rien de répréhensible ou de risible; au contraire, tout lui parut solide, instructif et touchant. Souvent elle dinait avec le missionnaire, soit au château, soit à la maison de la

Providence, et toujours elle trouvait sa conversation aussi gaie qu'édifiante. Mme d'Orion n'avait alors que vingt-cinq ans : elle était vive et enjouée. Ouelquefois elle cherchait à agacer le saint homme, et, pour éprouver sa patience, elle tenait devant lui des propos mondains, ou chantait quelques chansons frivoles. Au lieu de s'en scandaliser et de lui adresser des paroles sévères, il se contentait de lui faire, en riant, et avec beaucoup de douceur, une morale proportionnée à son âge et à son état. Tout cela, joint à ce qu'elle connut par elle-même de sa charité, de ses mortifications, de son extrême régularité à s'acquitter de toutes ses pratiques de piété, fit sur elle une impression à laquelle elle ne put résister. Elle résolut de faire sérieusement sa mission, et s'adressa au missionnaire, qu'elle regardait comme un ange envoyé du ciel pour guérir les plaies de son âme. Elle était étonnée et édifiée de voir que ce vénérable prêtre, au confessionnal, semblait se croire plus coupable que ses pénitents. Le fait suivant acheva de la convaincre de sa sainteté extraordinaire.

Madame d'Orion se trouvant, un jour, dans la cour du château avec son mari et une nombreuse compagnie, Montfort s'éloigna pour aller au jardin. Quelques instants après, un domestique, ayant ouvert la porte du jardin, la referma aussitôt comme effrayé. Puis il l'ouvrit de nouveau, parut regarder avec attention et se retira tout pensif dans l'écurie. Ces mouvements avaient frappé M<sup>me</sup> d'Orion. Quand la compagnie se fut séparée, elle alla vers le domestique, qu'elle trouva assis, les bras croisés sur sa poitrine, et dans une sorte de stupeur. Elle lui demanda ce qui s'était passé. Le domestique lui dit qu'il avait eu grand'peur; qu'il avait vu le missionnaire à genoux dans l'allée de charmilles qui faisait face à la porte du jardin, les bras croisés, élevé de plus de deux pieds au-dessus de la terre; qu'il ne pouvait pas

comprendre qu'un homme fût à genoux sans toucher la terre; qu'il avait cru s'être trompé la première fois, mais qu'il avait regardé à deux fois et qu'il était bien sûr de ce qu'il disait, parce qu'il l'avait vu la seconde fois comme la première. M''e d'Orion fit part de ce qu'on venait de lui apprendre à M. Vatel et à M. le curé de Saint-Pompain, qui la prièrent de n'en rien dire. Mais le souvenir de ce prodige resta profondément gravé dans l'esprit de cette dame, avec le souvenir de ces paroles que lui dit le missionnaire, en répondant à une recommandation qu'elle lui faisait: « Vive Dieu! Je demanderai à Dieu cette chose avec tant de veilles, de jeûnes et de prières, qu'il me l'accordera, et je mourrai avant que l'année soit finie. Souvenez-vous de ce que je vous promets. » On était alors à la fin de janvier 1716.

On ne sait pas quelle est cette chose que le saint missionnaire voulait demander à Dieu, mais on ne doute pas qu'il l'ait obtenue. On sait au moins qu'il mourut cette année-là même. Il sentait bien qu'il touchait à la fin de sa course. Plein d'espérance en la bonté de Dieu qui ne lui refuserait pas la couronne de la justice, il soupirait après l'heure du départ. Son âme, dévorée du feu de la divine charité, s'élançait vers le ciel avec tant d'ardeur qu'elle élevait au-dessus de la terre son enveloppe mortelle, dont il lui tardait de se débarrasser pour être avec Jésus-Christ.

Ce fut à cette époque qu'il apprit la mort de son père. « Un jour, dit M. des Bastières, M. de Montfort reçut une lettre, pendant que nous dinions. Après l'avoir lue, il leva les yeux au ciel et dit ces paroles de Job: Dominus dedit, Dominus abstulit; sit nomen Domini benedictum. Je le priai de me faire part des nouvelles qu'il venait d'apprendre, et il me dit: « C'est la mort de mon père, je le recommande à vos prières »; et il continua ensuite son repas, sans donner aucune marque de tris-

tesse. Je lui demandai, le lendemain, pourquoi il avait paru si insensible à la mort de son père; il me répondit que le péché véniel est un plus grand mal que la destruction de tout l'univers; qu'il valait mieux pleurer le péché que la perte de tous ses parents, parce qu'il était inutile et même très dangereux de s'opposer à la volonté de Dieu. »

M. Jean-Baptiste Grignon, sieur de la Bacheleraie, mourut au village de l'Abbayc-en-Bréteil, près Montfort, le 21 janvier 1716, quelques mois avant son fils, et fut inhumé dans l'église de l'abbaye de Saint-Jacques.

tesse. Je lai demandai, le lendemain, pourquoi il avail paru si insensible à la mort de son père; il me répondit que le péché véniel est un plus grand mal que la desinuction de tout l'univers; qu'il valait mieux pleurer le psehé que la perte de tous ses parents, parce qu'il était inutile et même très dangereux de s'opposer à la volonté

de Dieu. w. usid sh M. Joan-Baptiste Grignon, sieur de la Bacheleraie, mourut au village de l'Abbaye-en-Bréteil, près Montfort,

PELERINAGE A NOTRE-DAME-DES-ARDILLIERS POUR OBTENIR L'ÉTABLISSEMENT DES MISSIONNAIRES. - RÈGLEMENT DONNÉ AUX PÈLERINS. - MISSION DE SAINT-LAURENT-SUR-SÈVRE. - LETTRES A LA SUPÉRIEURE DE LA PROVIDENCE DE NANTES ET AUX FILLES DE LA SAGESSE DE LA ROCHELLE. - LE BIENHEUREUX SERVITEUR DE DIEU TOMBE MALADE. — SON TESTAMENT. - SA MORT. - SON PORTRAIT.

La pensée de ses Congrégations occupait toujours le Bienheureux de Montfort. Il ne cessaitde prier et de faire prier pour obtenir des enfants spirituels qui continueraient, après lui, l'œuvre si importante des missions et toutes les autres œuvres de charité qu'il avait déjà établies, ou qu'il avait en vue. Pendant la mission de Villiers, il avait écrit à M. Caris, économe du séminaire du Saint-Esprit, le priant de lui envoyer quelques ecclésiastiques fervents pour s'associer à ses travaux. Pour activer son zèle, il lui faisait cette réflexion : « Si je viens à mourir avant l'exécution de ce projet, toutes les donations faites à moi et à mes successeurs seront nulles et sans effet. »

Non content de ces efforts auprès des hommes, sachant que la vocation religieuse est le chef-d'œuvre de la grace, il recommanda sa Compagnie de missionnaires à la glorieuse Mère de Dieu, la Reine des Apôtres. Afin

d'obtenir sa puissante protection, il concut la pensée d'un pèlerinage solennel à Notre-Dame-des-Ardilliers. Il avait établi à Saint Pompain, comme il le faisait ailleurs, les Confréries des Pénitents et des Vierges; il s'adressa aux Pénitents, qui étaient au nombre de trente-trois, pour faire le pèlerinage projeté. C'est avec bonheur qu'ils acceptèrent la proposition du Serviteur de Dieu. Mais, afin que ce pieux pelerinage ne dégénérat point en un voyage d'amusement et de dissipation, le Bienheureux prit la sage précaution de mettre à la tête des pèlerins les deux premiers prêtres de la Compagnie de Marie, les Pères Vatel et Mulot. Il leur donna de plus, par écrit, un règlement que nous rapporterons ici volontiers. On le lira avec édifila même auberge, les plus pénitents dans le foin .noits

« Le saint pèlerinage de Notre-Dame de Saumur, fait par les Pénitents pour obtenir de Dieu de bons missionla prière du soir en commun. Deuxièmement, isarian

« 1º Vous n'aurez point d'autre vue, dans ce pèlerinage, que d'obtenir de Dieu, par l'intercession de la Sainte Vierge, de bons missionnaires qui marchent sur les traces des Apôtres, par un entier abandon à la divine Providence et par la pratique de toutes sortes de vertus, sous la protection de la Sainte Vierge, et qui soient doués de sagesse pour connaître, goûter et pratiquer la vertu et la faire goûter et pratiquer aux autres.

« 2º Vous ne vous distinguerez point des autres par votre habillement, mais par une grande modestie, un silence religieux et une prière continuelle, pendant le cours du voyage. Vous pourrez cependant, sans trop de singularité, avoir un chapelet à la main et un crucifix sur la poitrine, pour marquer que ce n'est pas un voyage que vous faites, mais un pèlerinage. zuel 4 1000

@ 3° En passant par les villages et par les bourgs, vous irez deux à deux pour plus grande édification.

Dans la campagne, vous marcherez tous ensemble, et vous ne vous séparerez point, sinon par obéissance et nécessité. Si quelqu'un, par lassitude ou par quelque autre raison, demeure en arrière, les autres par charité l'attendront, ou même, s'il est nécessaire, le feront monter à cheval, s'entr'aidant les uns les autres comme les membres d'un même corps.

« 4° Pendant la marche, ils chanteront des cantiques, ou réciteront le saint Rosaire, ou prieront intérieurement en silence. Ils ne parleront ensemble qu'une heure le matin, sur les dix heures, et une heure le soir, entre une et deux.

« 5° Voici l'ordre des actions de la journée: Premièrement, ils coucheront tous, s'il est possible, dans la même auberge, les plus pénitents dans le foin et la paille; et les plus faibles dans les lits, toujours en silence, et avec beaucoup de modestie, après avoir fait la prière du soir en commun. Deuxièmement, ils se lèveront à la pointe du jour, au premier signal que leur en donnera le supérieur, et réciteront ensemble une courte prière, savoir; un Pater, un Ave, un Credo, avec les commandements de Dieu et de l'Eglise. Troisièmement, s'il y a une église dans le lieu où ils auront couché, et qu'il ne faille pas se détourner beaucoup pour y aller, ils iront y adorer à la porte le Saint-Sacrement, en chantant en son honneur le Tantum ergo avec l'Oraison. Quatrièmement, en mettant en chemin, ils chanteront d'abord ou réciteront la petite Couronne de la Sainte Vierge, ensuite ils garderont le silence pendant une demiheure, pour méditer sur la mort et la Passion de Jésus-Christ. Cinquièmement, après la méditation, ils réciteront à deux chœurs le premier chapelet, et, pour le faire mieux, ils tâcheront de se mettre deux à deux, ou quatre à quatre, si le temps et le chemin le permettent. Sixièmement, après la récitation du chapelet, ils chanteront des cantiques, pendant une heure ou environ. Septièmement, au signal qu'ils recevront du supérieur, ils s'entretiendront de bonnes choses jusqu'à la dinée; et lorsqu'ils entreront dans le bourg ou village. ils chanteront des cantiques. Huitièmement, si dans le lieu de la dînée il se trouve une église où repose le Saint-Sacrement, ils iront le visiter avant d'aller à l'auberge. A l'auberge, ils monteront tous, s'il se peut, dans une chambre haute, ou bien se tiendront ensemble dans la même salle basse. Là s'étant mis à genoux, ils chanteront: O Saint-Esprit, donnez-nous vos lumières, et réciteront un Ave Maria, puis s'asseyeront. Neuvièmement, un de la compagnie, après avoir dit tout haut le Benedicite, leur fera une petite lecture, qu'ils écouteront en mangeant et sans causer. Après la lecture, ils pourront parler le reste du repas, et ils le finiront au signal du supérieur, auquel ils obéiront pour l'honneur de Jésus-Christ. Dixièmement, avant de sortir de l'auberge, ils chanteront : Mère de Dieu, vous êtes notre Mère, etc., avec cet autre cantique : Daignez rendre, Seigneur, à tous nos bienfaiteurs, etc. Ensuite ils réciteront un Ave. Onzièmement, pendant quelque temps, après le diner, ils se récréeront saintement en marchant. La récréation finie, ils réciteront à deux chœurs le second chapelet, chanteront ensuite des cantiques, pendant une heure, garderont le silence pendant une demi-heure, et puis parleront de bonnes choses, jusqu'à ce qu'ils soient arrivés au lieu de la couchée. Douzièmement, lorsqu'ils y seront arrivés, pendant que celui de la compagnie qui sera député pour cela fera préparer le repas, ils réciteront à deux chœurs le troisième chapelet, pour l'édification de ceux qui les verront et entendront; enfin ils collationneront et se retireront ensuite, comme il a été dit ci-dessus.

397

«6° Ils tâcheront de jeûner tous les jours de leur marche, à moins que la maladie ne survenant ne les en empêche. Morrosea alitim latigie in Jasmonistae

VIE DU BIENHEUREUX

« 7º Ils ne s'écarteront point de la troupe, et n'entreprendront rien d'extraordinaire, sans la permission et l'agrément de celui qu'ils ont choisi pour le chef et le supérieur de leur pèlerinage, afin que l'obéissance

le sanctifie plus encore que la pénitence.

« 8º Un quart d'heure avant d'entrer dans la ville de Saumur, ils pourront se déchausser et entrer deux à deux, en chantant des cantiques, dans la chapelle de la Sainte Vierge. S'ils y arrivent le matin, ils cesseront de chanter à la porte de la chapelle ; et quand les Messes seront finies, si c'est le matin, ou lorsqu'on ne chantera pas d'office, si c'est le soir, le supérieur ira demander au sacristain permission de réciter le chapelet devant l'image de la Sainte Vierge, et de chanter quelques cantiques. Si cette permission leur est refusée, ils se tiendront contents et prieront Dieu en silence dans ladite chapelle jusqu'au signal du supérieur. Aucun ne sortira que par nécessité et par sa permission, afin de combattre et de vaincre tous ensemble les ennemis de Dieu, le monde, le diable et la chair, qui ne manqueront pas de se réunir pour séparer et renverser quelqu'un de leur compagnie.

« 9° Ils se confesseront tous et communieront au moins une fois et tous ensemble à la chapelle de Notre-Dame, sur les dix heures, le lendemain de leur arrivée. Ils demeureront le reste du jour à Saumur, non pour voir la ville comme font les curieux, mais pour remercier et

prier Dieu comme de bons pénitents. « 10° Ils partiront le lendemain de leur communion, après avoir entendu la Messe, à laquelle ils pourront encore communier, s'ils n'ont pas fait de péché considérable depuis leur dernière communion,

et s'ils ont été fidèles à obéir à cette règle et au supérieur.

« 11° On leur permet d'aller une fois, au signal du supérieur, chez les marchands de chapelets, pour acheter quelque chose. Ensuite ils reviendront à leur auberge sans aller ailleurs.

« 12° Le lendemain de leur communion, après avoir entendu la Messe et fait une demi-heure de prière, ils sortiront de la ville de Saumur, deux à deux, et en chantant des cantiques, sans se mettre en peine des railleries des libertins, auxquelles ils ne répondront que par leur modestie, leur silence et leurs chants de joie divine. and transferred and is the together and as the

« 13° S'ils font ce voyage de cette manière, je suis persuadé qu'ils seront un spectacle digne de Dieu, des anges et des hommes, et qu'ils obtiendront de Dieu, par sa sainte Mère, de grandes grâces' non seulement pour eux-mêmes, mais encore pour toute l'Eglise de Dieu. Se ule moltage and all and perfect months on animalian

« 14° Il est à propos qu'ils ne parlent point des missionnaires qui leur ont donné ces règlements. On leur demande là-dessus le secret, afin que Dieu seul en soit glorifié, puisque lui seul a été l'auteur de ce dessein et que lui seul en sera la récompense.

« 15° Quand ils seront de retour, ils viendront rendre compte de toutes les croix qu'ils auront portées et des principales choses qui leur seront arrivées, afin qu'on dise pour eux une Messe solennelle d'action de graces. » Tievel Floor, Goodbeet at absumed zua

Cerèglement, où l'on voit apparaître, d'une manière si touchante, la foi, la charité, la piété, la sagesse de Montfort, fut observé avec toute la fidélité possible. Les trente-trois pénitents, ainsi que les deux missionnaires, firent ce voyage à pied. Les habitants des lieux qu'ils traversaient accouraient sur leur passage, et à leur vue ne pouvaient s'empêcher de verser des larmes

de dévotion et de pénitence. Les prêtres venaient les visiter dans les villages où ils étaient obligés de s'arrêter pour passer la nuit, et ils les aidaient de leur bourse autant qu'ils le pouvaient. Quand ils rencontraient une église sur la route, ils ne manquaient pas d'y entrer pour adorer le Saint-Sacrement. A Thouars, le curé de Saint-Jean les reçut en surplis, à la porte de son église, et leur fit un discours touchant sur la pénitence des Ninivites. Après avoir marché trois jours, souvent nupieds, malgré le froid, priant et jeûnant, car c'était en carême, ils arrivèrent à Saumur, où ils passèrent une journée. Il se confessèrent et communièrent tous à Notre-Dame-des-Ardilliers, et visitèrent avec beaucoup de piété les églises de la ville. Touchés d'un spectacle si édifiant, les habitants se mettaient aux portes et aux fenêtres pour les voir passer. Enfin, après avoir satisfait leur dévotion, ils revinrent à Saint-Pompain, et ce pèlerinage se termina par la bénédiction du Saint-Sacrement. This dashus so sicus sprong Also

Pendant leur absence, le Bienheureux de Montfort s'était préparé lui-même, dans la retraite, à faire ce même voyage de piété. Au retour des Pénitents et de ses deux compagnons de travaux, il partit avec quelques Frères qui s'étaient attachés à lui. Qui pourrait dire avec quelle foi, avec quelle confiance, avec quel amour il adressa sa prière à Marie, dans son vénéré sanctuaire qu'il visitait pour la dernière fois! Il alla rendre visite aux Sœurs de la Providence, dont il avait jadis guidé la fondatrice. Comme il n'était pas éloigné de Fontevrault, ses amis le pressèrent d'aller voir sa sœur qu'il y avait fait placer par Madame de Montespan. Mais il fit à Dieu le sacrifice de cette innocente satisfaction. Il envoya cependant deux de ses Frères à Fontevrault, pour visiter sa sœur de sa part, et, quand ils furent de retour, il partit pour Saint-Laurent-sur-Sèvre, où il devait commencer une mission. Ce fut son dernier voyage sur la terre; car de Saint-Laurent il devait s'élancer au ciel.

Le long du chemin, l'homme de Dieu redoubla ses austérités pour attirer les bénédictions célestes sur la mission qu'il allait commencer et qui devait être la dernière de sa vie. Souvent il s'enfonçait dans les bois pour y prendre de sanglantes disciplines. Arrivé à Saint-Laurent le 1<sup>ex</sup> jour d'avril 1716, il choisit pour demeure un petit galetas qui n'existe plus, mais qui, selon la tradition de la Communauté, faisait partie de la maison d'entrée des Filles de la Sagesse. Il avait pour tout lit un peu de paille, et pour tout meuble, ses instruments de pénitence.

Le Père Mulot vint le rejoindre avec son frère, le Prieur de Saint-Pompain, tandis que le Père Vatel restait lui-même à Saint-Pompain, pour se remettre de ses fatigues.

Le pieux Serviteur de Dieu ne perdait point de vue son hospice d'incurables, à Nantes. A peine arrivé à Saint-Laurent, il écrivit à la supérieure pour lui faire connaître ses idées sur le personnel et le matériel de la maison, et lui donner les conseils dont elle avait besoin. On voit, par cette lettre, datée du 4 avril, que, bien qu'il ne comptât pas sur de longs jours, il ne se croyait pas encore aussi près de la fin de sa course.

« Appuyé sur le fond inépuisable de la divine Providence, notre bonne Mère, qui ne nous a jamais manqué dans nos entreprises pour sa gloire, je réponds hardiment qu'on peut faire et passer le bail à ferme de la maison en question, pourvu que les sujets qui doivent avoir soin des pauvres incurables aient les qualités suivantes: 1º il faut qu'avec leur bien, grand ou petit, avec leur science ou ignorance, elles ne s'appuient, ni sur aucun bras de chair, ni sur aucun talent naturel, mais uniquement sur les secours invisibles et inconnus de

la Providence de notre Père céleste ; 2º qu'elles suivent universellement et ponctuellement la même règle et le même Directeur, sans qu'aucune, quelque argent qu'elle apporte, ou quelque talent qu'elle ait, puisse, par privilège ou condescendance, s'exempter de la Communauté, de la Règle et du Directeur ; 3º enfin qu'elles soient préparées, si l'œuvre est de Dieu, à souffrir joyeusement toutes sortes de croix ; car cette maison est la maison de la croix, et on ne lui doit point donner d'autre nom ; et la première chose qu'il faudra faire en cette maison, ce sera d'y planter une croix, ayec la permission de Monseigneur, afin qu'elle en acquière le nom, la grâce et la gloire à perpétuité. Il ne faudra d'abord planter dans le milieu du jardin ou de la cour qu'une simple croix, en attendant mieux. C'est le premier meuble qu'on y portera; mais il faudra que Monsieur notre bon ami (1) la bénisse ou la fasse bénir.

« Lorsque j'ai reçu cette nouvelle, je méditais d'envoyer chez vous, à Nantes, deux Filles de la Sagesse qui travaillent auprès des pauvres en ce diocèse, dont l'une est âgée de 40 ans ou environ, et que je crois toutes deux propres à cet emploi. Prions Dieu tout bon qu'il nous fasse connaître son adorable volonté. Mais, mon Dieu, qu'il y a peu de filles obéissantes, silencieuses, prudentes et crucifiées! chacune a son suffisant quant-à-moi dans le cœur, ou du moins dans la tête.

« Je crois que des filles étrangères, jointes à celles que je vous marque, pourvu qu'elles aient les qualités susdites, seraient plus capables de commencer et fonder l'ouvrage dont il est question, s'il est planté et remis sur des pierres vives. Je salue avec un très profond res-

(4) M. Barin.

pect M. Duportail et toutes ces bonnes âmes qui entrent avec nous dans la charité du Cœur de Jésus, le plus crucifié d'entre les hommes.

« Si Mgr l'évêque de Nantes le juge à propos, car je ne partirai pas sans sa permission, je serai à Nantes le 5 du mois de mai, au soir. Voilà une petite lettre que je me donne l'honneur d'écrire à Sa Grandeur. Je salue, avec le plus profond respect, M. l'abbé Barin, et je le prie de la présenter, par M. de Vertamont, à Sa Grandeur. Si elle me refuse quinze jours que je lui demande à me reposer de mes travaux, à Nantes, sans perdre le trésor infini de la sainte Messe, c'est une marque certaine que ce n'est pas la volonté de Dieu que j'aille à Nantes ; et quand je n'irais pas, je crois fermement, comme un article de foi, que les choses en iront infiniment mieux. Je me recommande aux prières de tous les Amis de la Croix, afin que Dieu ne tire pas ici vengeance de mes péchés, en refusant la conversion véritable aux pauvres peuples qui m'entendent. Tout à vous, en Jésus-Christ et sa sainte Mère. Je salue tous les Anges de la ville de Nantes et le vôtre en particulier. Humilité! humilia tion! humiliation! Deo Gratias. L.-M. Grignon. »

Quelques jours après avoir écrit cette lettre, l'homme de Dieu en adressa une autre à la Sœur Marie-Louise de Jésus, à La Rochelle. On y voit que, jusqu'à la fin de sa carrière, l'amour de la Croix a semblé toujours dévorer son cœur d'une flamme de plus en plus ardente:

## « Ma très chère fille en Jésus-Christ,

« Vive Jésus ! vive sa Croix !

« J'adore la conduite juste et amoureuse de la divine Sagesse sur son petit troupeau, qui est logé à l'étroit chez les hommes, pour être logé et caché bien au large dans son divin Cœur, qui vient d'être percé pour cet effet. Oh! que ce cabinet sacré est salutaire et agréable à une àme vraiment sage! Elle en est sortie avec le sang et l'eau, quand la lance le perça; elle y trouve son rendez-vous assuré, quand elle est persécutée de ses ennemis. Elle y demeure cachée avec Jésus-Christ en Dieu; mais plus conquérante que les héros, plus couronnée que les rois, plus brillante que le soleil et plus élevée que les cieux. Si vous êtes l'élève de la Sagesse et l'élue entre mille, que vos abandons, vos mépris, votre pauvreté et votre prétendue captivité vous paraîtront doux, puisqu'avec toutes ces choses de prix vous achetez la sagesse, la liberté, la divinité du Cœur de Jésus crucifié.

« Si Dieu ne m'avait pas donné des yeux autres que ceux que m'ont donnés mes parents, je me plaindrais, je m'inquiéterais avec les fous et les folles de ce monde corrompu ; mais je n'ai garde de le faire. Sachez que j'attends d'autres renversements plus considérables et plus sensibles, pour mettre notre foi et notre confiance à l'épreuve ; pour fonder la Communauté de la Sagesse, non pas sur le sable mouvant de l'or et de l'argent, dont le monde se sert tous les jours pour fonder et enrichir ses appartements; non pas aussi sur les bras de chair d'un mortel qui n'est tout au plus, quelque puissant qu'il soit, qu'une poignée de foin, mais pour la fonder sur la Sagesse même de la Croix du Calvaire. Elle a été teinte, cette divine et adorable Croix, elle a été teinte et empourprée du sang d'un Dieu: choisie pour être, de toutes les créatures, la seule épouse de son Cœur, le seul objet de ses désirs, le seul centre de toutes ses prétentions, la seule fin de ses travaux, la seule arme de son bras, le seul sceptre de son empire, la seule couronne de sa gloire, et la seule compagne de son jugement; et cependant, ò incompréhensible jugement! cette Croix a été abattue avec mépris et horreur, cachée et oubliée dans la terre pendant quatre cents ans.

« Mes chères filles, appliquez ceci à l'état où vous vous trouvez actuellement. Je vous porte partout, jusqu'au saint autel. Je ne vous oublierai jamais, pourvu que vous aimiez ma chère Croix, en laquelle je vous suis allié, tandis que vous ne ferez point votre propre volonté, mais la sainte volonté de Dieu dans laquelle je suis tout à vous. »

Cette lettre était comme une dernière expression, ou un dernier souffle sorti du cœur du B. de Montfort, qui ne respirait que l'amour des souffrances et des croix; elle semblait annoncer qu'il se sentait au terme de sa carrière. En effet, quelques jours après, il n'était plus.

La mission commença à Saint-Laurent, le dimanche, 5 avril. A la procession qui précédait la Messe, le saint missionnaire fit un acte de piété qui édifia grandement la paroisse. Comme il attendait, dans une chapelle collatérale, le moment de prêcher, il en sortit, quand passa le clergé, et prit lui-même la croix pour la porter durant la procession, faisant assez voir, par son religieux maintien, combien il se tenait honoré de rendre à la croix cet hommage, et combien il était heureux de donner cette preuve de son amour pour elle et pour celui qui l'avait rougie de son sang.

Bien qu'épuisé par ses mortifications et ses travaux apostoliques, il se livra à la prédication avec tout son zèle, avec toute son ardeur ordinaire. Sa parole produisaillà comme ailleurs les plus grands fruits dans les âmes. Déjà il avait établi les deux Confréries des Pénitents et des Vierges, et songeait à laisser à Saint-Laurent un autre souvenir de la mission, en y érigeant un calvaire, et en y prantant une croix, à la fin des pieux

exercices, lorsqu'on apprit la prochaine arrivée de Mgr de Champflour qui venait visiter la paroisse.

Cette nouvelle le remplit d'une joic sensible, tant à cause de la vénération profonde qu'il avait pour les évêques, et spécialement pour celui de La Rochelle, que parce qu'il ne doutait pas que la présence du digne prélat ne servît beaucoup à ranimer la piété des fidèles. Il ne négligea rien pour faire à l'évêque une réception convenable. Il organisa une procession pour aller à sa rencontre, et se donna pour cela tant de soins et de peines que sa santé délabrée ne put y tenir ; il fut attaqué d'une fausse pleurésie.

Le mal se déclara avec une telle violence qu'au retour de la procession, il fut obligé 'de se retirer, et qu'il ne put se trouver avec Sa Grandeur chez M. le doyen. Comme il devait prêcher dans l'après-midi, le Père Mulot, son confesseur, voulut l'en empêcher; mais. craignant que son silence ne fût attribué à l'amourpropre et à la crainte de parler devant l'évêque, il monta en chaire. En le voyant si défait, et en l'entendant parler avec tant de force et d'onction de la douceur de Jésus-Christ à l'égard de Judas, tout le monde fondit en larmes. A peine descendu de chaire, il se vit forcé de se mettre au lit. Selon sa coutume, il couchait sur la paille; mais, pour obéir à son confesseur, il consentit à prendre un matelas. Tous les remèdes furent employés, mais inutilement; la maladie était mortelle. Le moment de la récompense était arrivé pour le saint missionnaire. Il demanda et reçut les sacrements de l'Eglise avec la plus ardente piété.

Il n'y avait que cinq jours qu'il était malade, et déjà il sentait ses forces diminuer. Il songea donc à faire son testament. Le Père Mulot fut chargé de l'écrire, et le Bienheureux le signa de sa propre main ; c'était le 27 avril, veille de sa mort. Voici la teneur de ce testament :

« Je, soussigné, le plus grand des pécheurs, veux que mon corps soit mis dans le cimetière, et mon cœur sous le marchepied de l'autel de la Sainte-Vierge.

« Je mets entre les mains de Mgr l'évèque de La Rochelle et de M. Mulot mes petits meubles et livres de mission, afin qu'ils les conservent pour l'usage de mes quatre frères unis avec moi dans l'obéissance et la pauvreté, savoir: Frère Nicolas, de Poitiers; Frère Philippe, de Nantes; Frère Louis, de La Rochelle, et Frère Gabriel qui est avec moi, tandis qu'ils persévéreront à renouveler leurs vœux tous les ans, aussi pour l'usage de ceux que la divine Providence appellera à la même Communauté du Saint-Esprit.

« Je donne toutes mes figures du Calvaire, avec la croix, à la maison des Sœurs des Incurables de Nantes. Je n'ai point d'argent à moi en particulier, mais il y a cent trente-cinq livres qui appartiennent à Nicolas de Poitiers. M. Mulot donnera dix écus de l'argent de la boutique à Jacques, dix autres à Jean et dix écus de même à Mathurin, s'ils s'en veulent aller, et ne pas faire vœu de pauvreté et d'obéissance. S'il y a quelque chose de reste dans la boutique, M. Mulot en usera en bon père à l'usage des Frères et à son propre usage.

"Comme la maison de La Rochelle retournera à ses héritiers naturels, il ne restera plus pour la Communauté du Saint-Esprit que la maison de Vouvant donnée par contrat par M. de la Brulerie, dont M. Mulot accomplira les conditions, et les deux boisselées de terre données par M<sup>mo</sup> la lieutenante de Vouvant, et une petite maison donnée par une bonne femme, à condition que, s'il n'y a pas moyen d'y bâtir, on y entretiendra les Frères de la Communauté du Saint-Esprit, pour faire l'école charitable.

« Je donne trois de mes étendards à Notre-Dame de Toute-Patience, de la Séguinière; les quatre autres à Notre-Dame de la Victoire, à la Garnache; et à chaque paroisse de l'Aunis, où le Rosaire persévérera, une des bannières du saint Rosaire.

VIE DU BIENHEUREUX

« Je donne à M. Bonny les six tomes des Sermons de la Volpilière, et à M. Clisson les quatre tomes des Catéchismes des peuples de la Compagnie. S'il est dû quelque chose à l'imprimeur, on le paiera de la boutique, s'il y a du reste ; il faudra rendre à M. Vatel ce qui lui appartient, si Monseigneur le juge à propos.

« Voilà mes dernières volontés, que M. Mulot fera exécuter avec un entier pouvoir que je lui donne de disposer comme bon lui semblera, en faveur de la Communauté du Saint-Esprit, des chasubles, calices et ornements d'église et de missions.

« Fait à la mission de Saint-Laurent-sur-Sèvre, le 27 avril 1716.

## « Signé : Louis-Marie Grignon de Montfort. »

Il est aisé de voir que le Serviteur de Dieu, en faisant au Père Mulot une si large part dans son pauvre héritage, désirait qu'il fût le continuateur de son œuvre. C'était un poids bien lourd pour un jeune ecclésiastique, faible de complexion, inexpérimenté et inhabile dans l'art de la parole. Mais Dieu se sert de faibles instruments pour opérer de grandes merveilles. Eclairé sans doute d'une lumière surnaturelle, Montfort ne balança pas à lui tracer la route à suivre.

Comme le Père Mulot, qui ne quittait presque pas le malade, lui témoignait la peine qu'il ressentait en voyant la perte que les missions allaient faire, vu qu'il n'y avait personne qui pût le remplacer, l'homme de Dieu lui prit la main et l'exhorta vivement à continuer

lui-même cette œuvre si importante. Celui-ci s'en excusant sur son peu de forces et de capacité: « Ayez confiance, mon fils, lui dit-il, en lui serrant la main, avez confiance : je prierai pour yous, je prierai pour yous... » - « Ces paroles, dit le Père Mulot, opérèrent en moi un vrai miracle. » C'est ainsi qu'il appelait le changement extraordinaire qui se fit dans toute sa personne. 15929 5nu fun Brames III senda fremom att

N'ayant plus à s'occuper des choses de la terre, le Serviteur de Dieu ne songea qu'à se préparer à l'arrivée prochaine de son divin Maître. Il demanda de garder dans le tombeau les chaînettes de fer qu'il portait au cou, aux bras et aux pieds, en signe de son dévouement pour la Mère de Dieu, et prenant dans sa main droite le crucifix indulgencié par le Pape, dans sa main gauche la statuette de la Sainte Vierge qu'il portait toujours avec lui, il se mit à regarder pieusement ces deux images, et à les baiser amoureusement, invoquant tour à tour les noms sacrés de Jésus et de Marie.

Cependant un grand nombre de personnes s'étaient assemblées à la porte de sa chambre, et demandaient à le voir pour la dernière fois. Le saint missionnaire pria de les laisser entrer. Elles ne furent pas plus tôt en sa présence, qu'elles se jetèrent à genoux, demandant sa bénédiction, en versant d'abondantes larmes. L'humble prêtre s'en défendit, disant qu'il était un trop grand pécheur, et qu'il n'en avait pas le pouvoir. Pour vaincre son humilité, le Père Mulot lui dit de les bénir avec son crucifix : ce qu'il consentit à faire. Sa chambre ne pouvait contenir tous ceux qui désiraient avoir le même avantage ; ilfallut, pour satisfaire leurs désirs, qu'elle se vidat et se remplit successivement jusqu'à trois fois. Alors le missionnaire, ranimant ses forces à la vue, de ce Peuple en larmes, et voulant lui inspirer les sentiments dont il était lui-même pénétré, se mit à chanter le couplet suivant qui commence un de ses cantiques de mission :

Allons, mes chers amis, Allons en Paradis: Quoi qu'on gagne en ces lieux, Le paradis vaut mieux.

Un moment après, il tomba dans une espèce d'assoupissement; puis, s'étant réveillé tout tremblant, il dit à haute voix, comme parlant à une vision: « C'est en vain que tu m'attaques.... Je suis entre Jésus et Marie.... Deo gratias et Mariæ!.... Je suis au bout de ma carrière.... C'en est fait, je ne pècherai plus. » Le démon, toujours plein de rage contre celui qui lui avait arraché un si grand nombre d'àmes, voulut attaquer encore ce vigoureux athlète à son dernier soupir; mais ce fut pour essuyer une dernière défaite: Jésus et Marie étaient là pour donner la victoire à leur fidèle serviteur.

Après une lutte d'un moment, le saint missionnaire entra dans un grand calme, et il expira doucement, sur les huit heures du soir, le mardi 28 avril 1716, à l'âge de quarante-trois ans deux mois et vingt-huit jours. Le bruit de cette mort jeta la consternation dans toutes les âmes, et l'on vit arriver à Saint-Laurent plus de dix mille personnes qui venaient de près ou de loin pour assister à la sépulture de cet apôtre de Jésus-Christ. Elle eut lieu le lendemain de sa mort, dans la soirée. Tous les ecclésiastiques des environs y assistèrent; M. le doyen de Saint-Laurent fit la cérémonie.

Le corps du Bienheureux avait été exposé dans l'église paroissiale; on y fit toucher, en quantité, des croix, des chapelets, des médailles et autres objets. Pour empêcher de couper ses cheveux ou ses habits, les Pénitents qu'il avait établis furent chargés de se tenir autour de son cercueil, afin d'en éloigner la foule. L'humble et pieux missionnaire avait demandé que son corps fût enterré dans le cimetière, et son cœur placé sous le marchepied de l'autel de la Sainte-Vierge; mais, après sa mort, on crut que son corps tout entier méritait l'honneur de reposer dans la chapelle de l'auguste Mère de Dieu, qu'il avait tant honorée, aimée, prêchée et chantée, et dont il avait partout répandu la dévotion avec un zèle si ardent et si pur. On l'y déposa en effet, dans une tombe ordinaire, au milieu des larmes et des sanglots de tous les assistants, qui semblaient avoir perdu leur père. Cette tombe chérie est un précieux trésor, confié par le ciel, depuis plus d'un siècle et demi, à la pieuse paroisse de Saint-Laurent, qui s'est toujours montrée digne de l'honneur que Dieu lui a fait.

La mort du saint missionnaire fut un deuil pour toutes les contrées qu'il avait évangélisées, et en le pleurant, chacun s'empressait de faire son éloge. Mais personne ne fut plus sensible à cette perte que l'évêque de La Rochelle. Il ne put retenir ses larmes à la nouvelle de cette mort; il dit hautementà ceux qui l'entouraient qu'il venait de perdre le meilleur prêtre de son diocèse. Plusieurs prélats, entre autres l'évêque de Poitiers, et beaucoup de personnages très recommandables, exprimèrent vivement leurs regrets et rendirent un hommage éclatant à ses admirables vertus. On lui accorda tous les honneurs qu'on n'accorde d'ordinaire qu'aux hommes les plus distingués. Il y eut des oraisons funèbres prononcées à sa louange : l'une dans l'église de Saint-Laurent ; l'autre à La Rochelle, chez les Pères de la Compagnie de Jésus, qui voulurent donner cette dernière marque d'estime et de vénération à un saint missionnaire qui les avait toujours honorés de sa confiance et de son amitié. On fit aussi des cantiques en l'honneur

de celui qui en avait composé un si grand nombre.

VIE DU BIENHEUREUX

Voici le portrait du Bienheureux de Montfort que nous a transmis l'un de ses premiers historiens: « Sa taille était au-dessus de la médiocre, sa constitution forte et robuste, mais affaiblie par ses fatigues et ses austérités ; son air plein de grandeur et de bonté ; il avait les joues assez vermeilles, le visage long, le frontlarge et élevé, les yeux grands et vifs, et cependant très modestes, le nez aquilin et le menton un peu allongé; ses cheveux étaient châtains, plats et fort courts, et lui tombaient sur le haut de la tête, un peu au-dessus 

Ajoutons quelque chose à ce portrait. Ses manières étaient simples, trop simples même pour quelques-uns, mais elles étaient l'effet de sa profonde humilité et de son grand mépris du monde. Nous avons dit ailleurs qu'il avait toutes les qualités d'un parfait missionnaire : une voix sonore, une éloquence naturelle et entraînante, une imagination ardente, un caractère bouillant et courageux, une intelligence cultivée et pénétrante, un jugement solide, un cœur noble et plein de dévouement ; de plus, un goût prononcé pour le chant, la poésie, la sculpture et la peinture, des connaissances acquises très étendues sur toutes les parties du saint ministère ; et, ce qui vaut mieux que tout le reste, il possédait des vertus héroïques, accompagnées du don des miracles et des prophéties.

Montfort fut littérateur, orateur, poète, artiste ; mais par-dessus tout il fut un saint. Toutes les populations qui l'ont connu l'ont dit bien haut, et le Vicaire de Jésus-Christ lui-même vient de déclarer qu'il a sa place parmi les Bienheureux. Quel sujet de joie et de gloire pour sa famille religieuse! Quel sujet d'allégresse pour les contrées qu'il avait embaumées du parfum de sa sainteté et qui ont toujours conservé le souvenir de son

enseignement, de ses vertus et de ses miracles ! Le nom du Bienheureux Père de Montfort est encore vivant aujourd'hui dans les contrées qui entourent sa tombe, comme s'il ne faisait que d'y descendre.

On aime à prier dans les chapelles qu'il a restaurées, devant les images de Marie qu'il a placées dans ses sanctuaires. On aime à visiter encore sa solitude de Saint-Lazare, sa retraite de Saint-Eloi, son ermitage de Mervent. On aime à se prosterner au pied de son calvaire de Pontchâteau. On aime à chanter les nombreux cantiques qu'il a composés. On aime à redire le saint Rosaire qu'il a tant prêché, en méditant les mystères, selon la formule qu'il a laissée lui-même. On aime à lire ses écrits si pleins de doctrine et de piété. On aime à prier auprès de son tombeau, où un grand nombre de personnes reconnaissent avoir reçu des faveurs signalées